



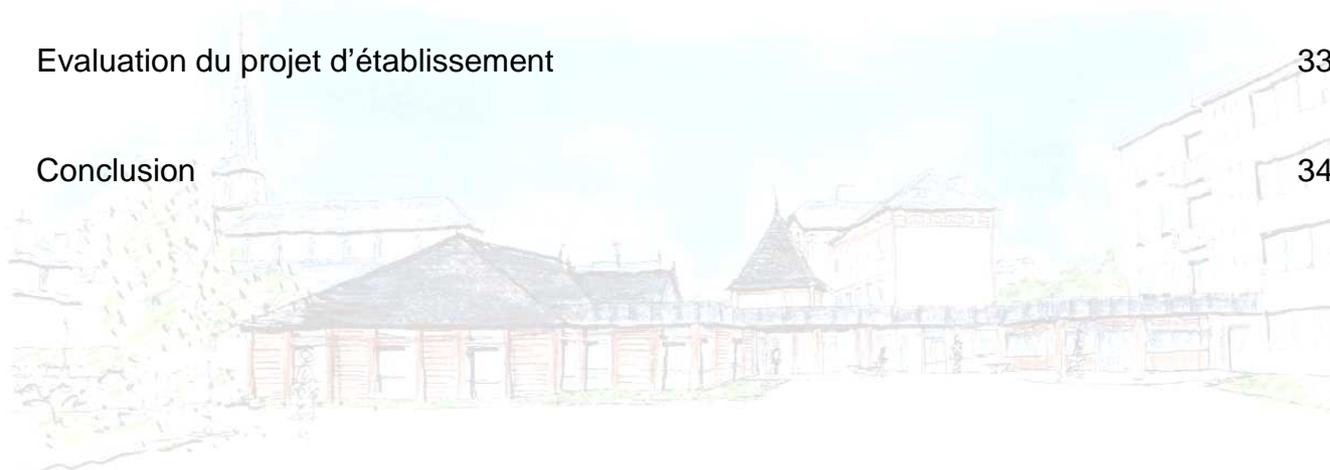
PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2021

Académie de CAEN

Sommaire

Introduction :	4
Diagnostic de l'établissement :	5
L'environnement général du collège	5
Le collège Fernand Léger	5
Quelques repères statistiques	6
Présentation des axes et objectifs :	8
Axe 1 : Faire progresser tous les élèves du collège par la personnalisation de leur parcours	8
Axe 2 : Donner de l'ambition aux élèves	8
Axe 3 : Favoriser l'apprentissage de la responsabilité, de la vie en collectivité et de la citoyenneté	8
Axe 4 : Promouvoir l'ouverture culturelle et Internationale	9
Axe 5 : Communiquer	9
Détails des actions menées :	10
Axe 1 : Faire progresser tous les élèves du collège par la personnalisation de leur parcours	10 10
Action n° 1 : Suivre efficacement et simplement l'évaluation des compétences pour chaque élève	10
Action n° 2 : Communiquer avec les familles sur les parcours d'apprentissage des élèves	11
Action n° 3 : Favoriser les travaux inter-disciplinaires	1
Action n° 4 : Personnaliser les parcours des élèves	13
Action n° 5 : Personnaliser les parcours des élèves peu motivés	14
Action n° 6 : Utiliser les TUICE pour la personnalisation des parcours d'apprentissage	15
Axe 2 : Donner de l'ambition aux élèves	16
Action n° 1 : Construire le parcours AVENIR de chaque élève	16
Action n° 2 : Associer les parents dans la valorisation des travaux élaborés par les élèves.	17
Action n° 3 : Préparer la poursuite d'études par le biais d'échanges avec des professionnels.	18
Action n° 4 : Favoriser le dialogue avec les responsables légaux	19
Axe 3 : Favoriser l'apprentissage de la responsabilité, de la vie en collectivité et de la citoyenneté	20
Action n° 1 : Faire vivre les instances de l'établissement auprès des élèves	20
Action n° 2 : Vivre ensemble	21
Action n° 3 : Responsabiliser les élèves dans la régulation des conflits	22
Action n° 4 : Eduquer à la santé et à la citoyenneté	23
Action n° 5 : Développer les valeurs du monde associatif	24

Axe 4 : Promouvoir l'ouverture culturelle et Internationale	25
au sein de l'établissement	25
Action n° 1 : Découvrir le patrimoine local et national	25
Action n° 2 : Favoriser la pratique des langues vivantes étrangères	26
Action n° 3 : Organiser un festival artistique	27
Action n° 4 : Développer les pratiques artistiques et culturelles au quotidien	28
 Axe 5 : Communiquer	 29
Action n° 1 : Favoriser la coéducation avec les responsables légaux	29
Action n° 2 : Faire du carnet de liaison un véritable outil de communication avec les familles	30
Action n° 3 : Utiliser l'ENT comme source d'informations et d'échanges	31
Action n° 4 : Communiquer autour des actions menées	32
 Evaluation du projet d'établissement	 33
 Conclusion	 34



Introduction :

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10/07/1989, le projet d'établissement définit au niveau du collège, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

En lien avec le projet académique, le projet du collège Fernand LÉGER s'inscrit dans une volonté de réussite de l'ensemble des élèves qui le fréquente.

Lieu d'enseignement et d'éducation, le collège doit être un espace d'épanouissement de l'ensemble de ses usagers. Les axes, les objectifs et les actions présentés dans ce document ont tous pour vocation la réussite des élèves :

- au collège ;
- lors de leur poursuite d'études ;
- dans leur vie de citoyen.

S'appuyant sur des éléments de contexte propre à la situation des élèves et de leur famille, ainsi que sur le diagnostic réalisé par le chef d'établissement, ce projet d'établissement est en cohérence avec :

- les objectifs du projet académique ;
- le contrat d'objectifs défini pour l'établissement.

Outil de pilotage interne, ce projet d'établissement confère une place centrale aux objectifs relatifs à la réussite scolaire des élèves. Il est un cadre fédérateur large qui articule :

- les domaines disciplinaires ;
- la vie scolaire, les relations dans l'établissement ;
- l'orientation des élèves ;
- l'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- tous les thèmes relatifs à la scolarité des élèves dans le cadre de priorités qui peuvent être transversales.

Le projet d'établissement du collège Fernand LÉGER dessine donc une politique globale pour la période 2017-2021 en intégrant les problématiques de l'établissement qui vont définir les objectifs et les actions à caractère pédagogique, éducatif et organisationnel pour toute la communauté éducative.

Diagnostic de l'établissement :

L'environnement général du collège

Livarot compte environ 2200 habitants. Sa population, peu mobile, présente un revenu annuel moyen par foyer fiscal parmi les plus faibles du département (caractéristique du Sud Pays d'Auge). Livarot s'inscrit dans une démarche de réorganisation administrative et fait partie de la commune nouvelle LIVAROT PAYS D'AUGE.

Cette ville située au cœur du pays d'Auge, se trouve dans un espace relativement enclavé : pas de desserte ferroviaire, des transports routiers collectifs se limitent à la liaison Vimoutiers/Lisieux par les Bus Verts du Calvados.

Le tissu économique local présente des activités diverses. Composé d'entreprises de taille variée, de nombreux secteurs sont représentés (majoritairement commerce, transport et service). Le taux de chômage en 2013 était d'environ 18% pour les 15 à 64 ans et le taux de pauvreté de 23.2% (source INSSE).

Le développement de l'ambition (scolaire et professionnelle) des élèves reste difficile, notamment par une méconnaissance des métiers proposés ainsi que par un manque de qualification de la population locale ce qui ne permet pas une projection aisée dans une activité professionnelle ambitieuse.

Les lieux de culture autres que les écoles et le collège, sont le cinéma, le centre culturel du pays de Livarot qui propose une riche palette d'activités à la population livarotaise ainsi qu'une bibliothèque. Cette offre culturelle est complétée par plusieurs associations : la société historique du pays de Livarot, l'association « Le temps retrouvé », etc. Plusieurs actions ponctuelles se déroulent chaque année, telle que le salon du livre, exposition artistique, etc ...

Par le biais de l'association Familles Rurale, un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents se met en place. Ce dernier propose des conférences trimestrielles d'aide à la parentalité.

Les associations sportives sont très développées sur le territoire et proposent des activités variées.

Le collège Fernand Léger

Le collège Fernand Léger jouxte le centre ville tout en gardant une large ouverture sur la campagne environnante.

Le collège s'étend sur environ deux hectares et est constitué de trois ensembles :

- le premier constitué du **bâtiment de direction**, situé en partie haute et physiquement séparé du reste du collège ;
- le deuxième, situé en contrebas, constitué du **bâtiment pédagogique**, du réfectoire, de l'infirmerie, de la cour et du plateau d'activités ;
- le dernier ensemble séparé par un parking du reste de l'établissement, **le gymnase** qui est géré par le collège.

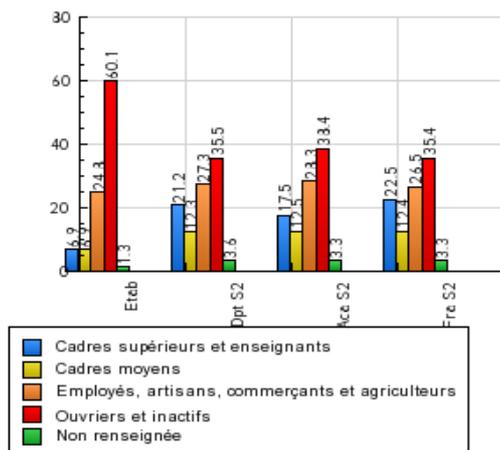
Cette disposition géographique n'est pas idéale car elle ne facilite pas la communication entre les équipes pédagogiques et éducatives d'un côté et la direction de l'autre.

Le collège est situé au cœur de la ville, tous les services mis à disposition sont à proximité.

Quelques repères statistiques



Evolution de la démographie , ville de Livarot



Répartition des catégories socio-professionnelles 2016 au sein du collège Fernand LEGER

	2011		2012		2013		2014		2015	
	%PCS FA	%PCS DF								
ETABL.	14.1	56.5	12.6	57.5	14.3	54.4	15.1	59.6	13.8	60.1
DEPARTEMENT	24.9	34.1	33.3	36.4	33.3	35.9	33.3	35.9	33.5	35.5
ACADEMIE	31.7	37	29.7	39.1	29.7	38.7	29.7	38.7	40	38.4
FRANCE	36.9	33	24.7	38.5	34.7	38.5	34.7	38.6	34.9	35.4

Evolution de la mixité sociale de 2011 à 2015

(Septembre)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
6ème	83 (4)	76 (3)	78 (3)	84 (3)	84 (3)	75 (3)	82 (3)	65 (3)
5ème	60 (3)	81 (3)	74 (3)	78 (3)	90 (4)	77 (3)	74 (3)	78 (3)
4ème	98 (4)	62 (3)	78 (3)	70 (3)	77 (3)	86 (4)	76 (3)	75 (3)
3ème	66 (3)	89 (4)	61 (3)	71 (3)	68 (3)	68 (3)	76 (4)	66 (3)
TOTAL	307 (14)	308 (13)	291 (12)	301 (12)	319 (13)	305 (13)	308 (13)	284 (12)

Evolution des effectifs par niveau de 2009 à 2016

Année Scolaire	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de réussite (%)	77.5	81.5	83	89.7	88.4	85	74.6	77.03
Taux de passage en 2 nd e GT (%)	50	50.8	61	50	49	52	56	48.5

taux de réussite au DNB et taux de passage en 2nd GT de 2009 à 2016

ANNEE SCOLAIRE	2014-2015	2015-2016
Taux d'absentéisme brut (élèves)	5.7 %	7.6 %
Taux d'absentéisme net (élèves)	2.8 %	6.8 %

Evolution du taux d'absentéisme élève au cours des deux dernières années

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT	2014-2015			2013-2014		
	Public + Privé					
	Etab	Acad	France	Etab	Acad	France
1E SCIENTIFIQUE	28,6	35,9	35,8	46,7	34,9	35,4
1E LITTERAIRE	5,7	11,0	9,6	0,0	11,4	9,6
1E ECONOMIQUE ETSOCIALE	11,4	19,6	19,9	3,3	20,2	19,5
1E ST2S ou STG ou BT Services	8,6	13,3	13,7	13,3	12,9	13,8
1E STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	8,6	5,9	6,9	6,7	5,4	6,8
1E BTN SPECIFIQUE	2,9	0,6	0,5	0,0	0,6	0,5
2nde PRO	2,9	2,0	1,6	0,0	2,4	1,8
CAP	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
1E PRO	0,0	1,2	1,4	6,7	1,0	1,2
REDOUBLEMENT	22,9	6,6	7,9	20,0	7,5	8,4
AUTRES SITUATIONS	8,6	3,7	2,8	3,3	3,5	2,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Evolution de l'orientation en fin de 2^{nde} GT pour les élèves du collège

Présentation des axes et objectifs :

Axe 1 : Faire progresser tous les élèves du collège par la personnalisation de leur parcours

Il s'agit de permettre à l'élève quelles que soient ses compétences initiales de progresser, et d'acquérir un niveau lui permettant de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions, selon son projet de formation.

- Amener tous les élèves à l'acquisition et à la maîtrise des compétences fondamentales ;
- Développer l'enseignement et l'évaluation par compétences en vue de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Développer chez les élèves la curiosité, l'esprit de recherche, d'analyse et de synthèse ;
- Favoriser le travail transdisciplinaire ;
- Développer les pratiques innovantes au sein de la classe, notamment par l'intermédiaire des TUICE ;
- Permettre l'individualisation et l'accompagnement du travail des élèves « fragiles ».

Axe 2 : Donner de l'ambition aux élèves

Les élèves du collège Fernand LÉGER, en grande majorité, n'osent pas être ambitieux quant à leur poursuite d'études et / ou aux métiers auxquels ils peuvent prétendre. Il s'agit donc pour le collège de permettre à chacun de choisir son orientation en faisant en sorte que cette dernière soit ambitieuse et réaliste, choisie et construite par l'élève, en partenariat avec ses responsables légaux.

- Mettre en œuvre un parcours « AVENIR » ambitieux et adapté ;
- Développer les liaisons inter-cycles (école/collège, collège/lycée, enseignement supérieur) ;
- Faire que les choix d'orientation soient ambitieux, raisonnés et partagés ;
- Développer la connaissance du monde économique et de l'entreprise auprès des élèves.

Axe 3 : Favoriser l'apprentissage de la responsabilité, de la vie en collectivité et de la citoyenneté

Afin de permettre aux élèves de pouvoir s'adapter à tout contexte et s'intégrer dans toutes structures liées à leur vie de citoyen, il nous semble important de favoriser l'apprentissage de la responsabilité, de la vie collective et de la citoyenneté.

- Développer l'implication des élèves dans les instances de l'établissement ;
- Développer l'acceptation des autres : vivre ensemble, accepter les différences, apprendre et faire preuve de solidarité ;
- Comprendre et respecter le règlement intérieur (dont punitions et sanctions comme support éducatif) ;
- Donner du sens à la présence de l'élève au sein de l'établissement ;
- Favoriser le développement des valeurs du monde associatif.

Axe 4 : Promouvoir l'ouverture culturelle et Internationale

Il s'agit pour l'établissement de permettre à chaque élève de développer sa culture intellectuelle et artistique, de minimiser l'appréhension de ce qui lui est étranger et de lui permettre de découvrir d'autres langages ainsi que différentes cultures.

- Développer la pratique culturelle, la sensibilité et la curiosité artistique ;
- Développer la connaissance du monde par le biais d'échanges linguistiques et d'appariements avec des établissements étrangers ;
- Favoriser la pratique des langues étrangères.

Axe 5 : Communiquer

Il s'agit de favoriser les échanges avec l'ensemble de la communauté scolaire en développant notamment les pratiques numériques.

- Faire du carnet de liaison un outil d'échanges entre la communauté éducative et les représentants légaux, outil respecté par les élèves ;
- Faire de l'ENT du collège une source d'informations et d'échanges accessible à tous ;
- Conforter les rencontres entre les parents et les professeurs ;
- Mettre en avant les actions menées au sein de l'établissement.



Détails des actions menées :

Axe 1 : Faire progresser tous les élèves du collège par la personnalisation de leur parcours

Action n° 1 : Suivre efficacement et simplement l'évaluation des compétences pour chaque élève
<u>Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :</u> Communauté scolaire
<u>Constat motivant l'action :</u> Un enseignement par compétences est dispensé dans chaque discipline mais l'évaluation n'est pas assez lisible, ni compréhensible Nombre relativement important d'élèves fragiles (acquisition partielle du palier 2, nombreux PPRE, PAP, ...) Manque de curiosité et d'analyse des élèves
<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">- Motiver et mobiliser tous les élèves ;- Impliquer les élèves et les familles dans le parcours d'apprentissage
<u>Présentation de l'action :</u> Mise en place d'un outil simple et efficace, expliqué aux élèves et aux familles, afin d'effectuer le suivi de chaque élève et d'indiquer aux familles le niveau de maîtrise de chaque compétence. Pour cela, utilisation des applications mises à disposition de l'établissement : <ul style="list-style-type: none">- Pronote pour la réalisation des bilans périodiques et de fin de cycle ;- Livret Scolaire Unique pour la transmission des informations aux établissements scolaires et pour les procédures liées aux examens et à l'orientation.
<u>Moyens spécifiques mobilisés :</u> Heures d'enseignement : Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 2 : Communiquer avec les familles sur les parcours d'apprentissage des élèves

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Les familles ont des difficultés à comprendre les conditions de réussite de leurs enfants et les motivations entraînant la réalisation de certains projets

Objectifs :

- Elaborer des documents récapitulatifs simples permettant d'évaluer les élèves ;
- Impliquer les élèves et les familles dans le parcours d'apprentissage par le biais d'une explicitation des projets par compétences visées.

Présentation de l'action :

- Remise à la fin de chaque trimestre du bulletin et du récapitulatif des compétences travaillées par l'intermédiaire du professeur principal ;
- Explicitation de la synthèse aux élèves et aux familles par le professeur principal, chaque professeur ayant indiqué auparavant les compétences travaillées ;
- Réunion d'explicitation par le chef d'établissement en début d'année scolaire.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 3 : Favoriser les travaux inter-disciplinaires

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Les élèves ne travaillent que rarement en équipe et ont du mal à mettre à profit leurs qualités individuelles et les compétences acquises précédemment.

Objectifs :

- Motiver et mobiliser tous les élèves ;
- Faire prendre conscience aux élèves de leurs capacités et de les intégrer dans une démarche de projet ;
- Faciliter les temps d'échanges entre professeurs pour permettre la construction de ces travaux.

Présentation de l'action :

Mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires en cycle 4.

Dégager des temps de concertation nécessaire à l'élaboration de ces projets.

Mise en place et rédaction des parcours AVENIR, CITOYEN, d'Education Artistique et Culturel, SANTE.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 4 : Personnaliser les parcours des élèves

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

De plus en plus d'élèves fréquentant l'établissement présentent des troubles de l'apprentissage ou pour certains devraient suivre leur scolarité dans des dispositifs de type ULIS ou SEGPA.

Objectifs :

- S'adapter à l'élève en prenant en compte ses difficultés et lui permettre de réussir sa scolarité sur un même pied d'égalité que les autres élèves ;

Présentation de l'action :

Par le biais d'échanges réguliers entre les écoles primaires d'origine et de temps de concertation entre collègues, il s'agit de prendre en compte les spécificités propres aux élèves et de mettre en œuvre des procédures d'accompagnement lorsque cela s'avère nécessaire (PPRE, PAP, Parcours individualisés dérogatoire).

Basés sur la discussion avec l'élève, les responsables légaux et les membres de l'équipe pédagogique et éducative, cette mise en place a pour vocation unique la réussite de l'élève et la préparation de son projet de formation.

Il s'agit donc d'élaborer les dispositifs d'aide en grande partie avant la rentrée des élèves et de les compléter par les observations et analyses de la nouvelle équipe pédagogique.

Organiser des formations ou des conférences à destinations des professeurs afin de faciliter la mise en place d'aménagements et d'améliorer la prise en compte des spécificités de certains élèves.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 5 : Personnaliser les parcours des élèves peu motivés

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Un faible pourcentage d'élèves ne donnent pas sens à leur présence dans l'établissement et ne présentent pas de motivation pour une scolarité traditionnelle.

Objectifs :

- Créer un élan de réussite en développant une nouvelle motivation ;
- Construire un nouveau projet professionnel en découvrant de nouveaux domaines professionnels ;
- Découvrir des voies de formation en lien avec ce projet ;
- Développer les compétences liées à la mobilité.

Présentation de l'action :

Durée et organisation de la formation :

Sur une période de six mois, l'élève réalisera plusieurs séquences d'observation et de découverte du milieu professionnel en entreprises ou en lycée professionnel.

La préparation et l'exploitation de ces séquences ainsi que la nécessaire continuité pédagogique faisant suite à ces séquences seront réalisées sur les heures de permanence de l'élève et sur certains horaires de cours. La prise en charge sera alors effectuée par un professeur et les assistants pédagogiques de l'établissement.

Lieux de formation :

- collège ;
- lycées professionnels du bassin du pays d'Auges ;
- entreprises locales.

Engagement de l'établissement :

- mettre en place les conditions permettant la remobilisation de l'élève et sa réussite ;
- permettre la construction d'un projet professionnel et d'un projet de formation ;
- faciliter la recherche des lieux supports aux séquences d'observation ;
- faire preuve de bienveillance.
- effectuer des bilans réguliers avec l'ensemble des acteurs.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Variable selon les situations élèves

Financements éventuels (source et montant) :

1 IMP coordination des parcours individualisés dérogatoires.

Action n° 6 : Utiliser les TUICE pour la personnalisation des parcours d'apprentissage

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Nous évoluons au sein d'une société en constante modification où les nouvelles technologies prennent une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne.

Objectifs :

- Ouvrir l'élève au monde qui l'entoure en utilisant les nouvelles technologies ;
- Faire progresser l'élève en développant de nouvelles pratiques pédagogiques en incluant les TUICE dans l'enseignement au quotidien.

Présentation de l'action :

Par le biais de l'Espace Numérique de Travail et de ses différentes composantes ainsi que des outils numériques tels que le Web classeur, il s'agit de mettre en place des stratégies pédagogiques innovantes permettant à l'élève de trouver un angle d'approche développant son intérêt et une motivation nouvelle.

Il s'agit également de développer de nouvelles compétences en lien avec l'évolution des formations dispensées dans la suite de leurs études.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Axe 2 : Donner de l'ambition aux élèves

Action n° 1 : Construire le parcours AVENIR de chaque élève

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Equipe pédagogique + rôle spécifique du professeur principal

Constat motivant l'action :

Dans de nombreuses situations, les élèves ne parviennent pas à donner du sens à leur scolarité et manquent d'ambition dans la poursuite de leur scolarité.

Objectifs :

- Développer chez l'élève la curiosité, l'esprit de recherche et d'analyse ;
- Développer la connaissance du monde économique et de l'entreprise auprès des élèves ;
- Améliorer la connaissance par les élèves des différents parcours de formation.

Présentation de l'action :

6^{ème} : activités en lien avec la connaissance de soi (ce que j'aime, ce que je connais, ce que je voudrais découvrir) ; découvrir les ressources à disposition ; apprendre à utiliser le Web classeur.

5^{ème} : découverte des différents secteurs d'activités et du milieu professionnel (activités basées sur la découverte des métiers, relier un métier à un secteur d'activités ; relier ses goûts à un secteur d'activités).

4^{ème} : prendre conscience des contraintes (découverte des voies de formation et d'orientation) ; découvrir le monde économique local ; préparer la séquence d'observation en milieu professionnel de 3^{ème}.

3^{ème} : finaliser son futur parcours de formation (séquence d'observation en milieu professionnel ; présentation des différents lycées ; réalisation de mini-stages en adéquation avec le futur projet).

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :
Vie de classe + actions ponctuelles

Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 2 : Associer les parents dans la valorisation des travaux élaborés par les élèves.

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Valorisation et reconnaissance insuffisantes des travaux effectués par les élèves.

Objectifs :

- Encourager les familles à s'intéresser aux travaux réalisés par les élèves ;
- Faire prendre conscience aux élèves et à leur famille des compétences de chaque élève.

Présentation de l'action :

Mise en place d'une demi-journée Portes Ouvertes de l'établissement où les membres de la communauté scolaire pourraient présenter les travaux menés dans l'établissement avec les élèves. Il s'agit de mettre en avant les travaux effectués et de valoriser ainsi les compétences de ces derniers.

Les élèves doivent être partie prenante dans l'organisation et l'accueil du public à des fins de valorisation et de développement du sentiment d'appartenance au collège.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Bénévolat du personnel

Café d'accueil

Intitulé de l'action:

Action n° 3 : Préparer la poursuite d'études par le biais d'échanges avec des professionnels.

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Manque d'ambition des élèves et des familles.
Réussite insuffisante des élèves après le collège.

Objectifs :

- Démystifier certaines poursuites d'études
- Permettre aux élèves d'avoir toutes les informations nécessaires à la construction de leur projet de formations.

Présentation de l'action :

Par le biais de projets disciplinaires ou inter-disciplinaires, favoriser la rencontre :

- Des lycées du secteur au sein de l'établissement pour la présentation de leurs filières de formation (mini-forum) ;
- D'étudiants ou de professeurs de l'enseignement supérieur pour la présentation de filières où la réalisation d'activités pédagogiques (PCS, interventions ponctuelles, ...).

Mise en place de modules spécifiques en Accompagnement Personnalisé pour préparer au mieux les élèves à la poursuite d'études.

Encadrement des élèves de 3ème par un assistant pédagogique pour les guider au niveau méthodologique et reprendre des points non compris en classe, en partenariat avec les enseignants.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement

Intitulé de l'action:

Action n° 4 : Favoriser le dialogue avec les responsables légaux

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Certaines décisions d'orientation sont prises au dernier moment, parfois sans prévenir l'établissement (départ en MFR notamment).

Manque de confiance des responsables légaux dans l'aide fournie à la construction du projet de l'élève.

Objectifs :

- Construire le parcours de l'élève dans la concertation avec ses responsables légaux ;
- Responsabiliser l'élève dans les tâches inhérentes à son statut ;
- Etablir un dialogue constructif entre l'élève, ses responsables légaux et l'établissement.

Présentation de l'action :

Entretiens tout au long du cycle 4 pour échanger autour du projet de formation ;

Rencontre avec le ou la COP en classe de 3^{ème} ou en classe de 4^{ème} selon les situations, de préférence en présence des responsables légaux ;

Mettre en œuvre une réunion d'informations sur les démarches d'orientation au cours du 2^{ème} trimestre en classe de 3^{ème} ;

Séances d'informations collectives auprès des élèves de 3^{ème} tout au long de l'année scolaire.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement

Axe 3 : Favoriser l'apprentissage de la responsabilité, de la vie en collectivité et de la citoyenneté

Action n° 1 : Faire vivre les instances de l'établissement auprès des élèves

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Les élèves ne possèdent pas un sentiment d'appartenance important à l'établissement. Certains fréquentent l'établissement comme des consommateurs et non comme de réels acteurs de leur formation.

Objectifs :

- Faire en sorte que les élèves soient acteurs de la vie de l'établissement ;
- Permettre à l'élève de s'exprimer et que sa parole soit prise en compte ;
- Valoriser la prise d'initiatives et de responsabilités des élèves dans les différentes instances de l'établissement.

Présentation de l'action :

Mettre en place une formation complète et régulière des délégués de CM1 à la classe de 3^{ème}.
Assurer une véritable représentativité des élèves par leurs délégués par le biais de campagnes électorales aussi bien pour les délégués de classe que les représentants des élèves au conseil d'administration.

Mise en place d'un Conseil de Vie Collégienne : lieu de dialogue et d'échanges entre les membres élu(e)s (les élèves) et les membres désignés de la communauté éducative (personnels de l'établissement), un lieu d'expression et de propositions de la part des élèves.

Favoriser l'implication des élèves dans toutes les instances, notamment CESC, CHS, commission menus par la désignation de représentants, réels porte parole des élèves.

Moyens spécifiques mobilisés :

Action n° 2 : Vivre ensemble

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Un pourcentage restreint d'élèves sont à l'origine de bousculades, d'incivilités répétées vis-à-vis de leurs camarades et d'un non respect de l'adulte encadrant.

Ces mêmes élèves ne connaissent pas ou refusent d'appliquer les règles de vie en collectivité.

Objectifs :

- Acceptation et application des règles de fonctionnement de l'établissement ;
- Développer l'acceptation des autres : vivre ensemble, apprendre et faire preuve de solidarité, accepter les différences ;
- Pacifier les relations entre élèves.

Présentation de l'action :

Construire avec tous les élèves une charte des règles du vivre ensemble qui sera annexée au règlement intérieur de l'établissement ;

Rendre accessible et compréhensible cette charte par le biais d'affichages dans l'établissement ;

Faire en sorte que ces règles soient assimilées et appliquées : explicitation lors de la formation des délégués, pendant les heures de vie de classe et lors de séances du CVC ;

Rendre éducative les punitions et les sanctions en les explicitant, en les individualisant et en respectant une graduation dans leur application.

Développer le tutorat entre élèves au cours de la scolarité et lors d'actions spécifiques, notamment lors d'actions écoles/collège.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Heure de vie de classe, Accompagnement Personnalisé en 6^{ème} (devenir collégien)

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement

Action n° 3 : Responsabiliser les élèves dans la régulation des conflits

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Les élèves ne savent pas régler les « petits » conflits par eux-mêmes.

Ils font appel à l'adulte systématiquement et minimisent l'importance de leurs actes et de leurs conséquences.

Objectifs :

- Sensibiliser aux thématiques de la citoyenneté ;
- Faire preuve de solidarité et accepter l'autre en tant qu'individu à part entière ;
- Pacifier les relations entre élèves ;
- Sensibiliser les responsables légaux dans une démarche de co-éducation.

Présentation de l'action :

La médiation par les pairs est un processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit.

Des élèves volontaires formés comme médiateurs interviennent auprès de leurs camarades du même âge ou un peu plus jeunes, lors de disputes, bagarres, moqueries, injures et autres actes de violences. Ils les aident à négocier une solution sans perdant ni gagnant et contribuent à dépasser les rapports de force, à trouver une issue constructive et à mieux vivre ensemble. Ils ne prennent pas parti, ils ne jugent pas. Si nécessaire, ils protègent les camarades plus faibles et cherchent de l'aide auprès des enseignants.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Formation du personnel par une association spécifique

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement + subventions

Action n° 4 : Eduquer à la santé et à la citoyenneté

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Quelques situations d'incivilité, bousculades, comportements addictifs (écrans, tabac, alcool...).

Sous estimation des risques encourus.

Objectifs :

- Diminuer le nombre d'élèves touchés ;
- Promouvoir une hygiène de vie saine ;
- Sensibiliser aux thématiques de santé et de citoyenneté.
- Favoriser l'épanouissement des élèves.

Présentation de l'action :

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté élargi pilotant les parcours CITOYEN et de SANTE de manière cohérente au cours des cycles 3 & 4.

Promouvoir l'activité sportive et une alimentation équilibrée (journée du sport scolaire, journées thématiques en restauration scolaire, élèves intégrés à la commission menus).

Partenariats avec des associations locales (ESI 14, centre de planification, sapeurs-pompiers, gendarmerie, EPSM Caen, etc.)

Mettre en place des interventions sur le domaine de la sécurité et de la défense (ressources locales).

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement

Action n° 5 : Développer les valeurs du monde associatif

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Nombreux adhérents au FSE (60%) et à l'AS (20%) mais parfois insuffisamment impliqués dans le fonctionnement de ces associations et dans l'organisation d'événements. Peu de projets sont proposés par les élèves.

Bonne participation des élèves aux clubs du FSE.

Objectifs :

- Faire preuve de solidarité ;
- Impliquer les élèves dans le fonctionnement des associations constitutives de l'établissement et mettre en avant les valeurs du bénévolat ;
- Développer des compétences d'organisation et d'engagement.

Présentation de l'action : (possibilité de détailler verso de la page)

Constituer dans chacune un bureau comprenant des élèves impliqués et actifs ;

Favoriser et faciliter les actions du Foyer Socio Educatif et de l'Association Sportive ;

Faire en sorte que les élèves soient porteurs de projets ;

Permettre à l'élève de comprendre l'importance des notions et compétences travaillées au collège dans la mise en œuvre de projets, notamment associatifs.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement

Axe 4 : Promouvoir l'ouverture culturelle et Internationale
au sein de l'établissement

Action n° 1 : Découvrir le patrimoine local et national

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Les élèves ne s'intéressent pas au patrimoine local par manque d'intérêt, insuffisance de publicité, ...

Le patrimoine national lui est souvent inaccessible de part l'enclavement du secteur géographique.

Objectifs :

- Développer la connaissance du patrimoine local et national ;
- Valoriser aux yeux des élèves la richesse de leur région et de la France.

Présentation de l'action :

Par le biais de projets menés en classe, en lien avec les activités disciplinaires et interdisciplinaires, l'élève doit pouvoir visiter un certain nombre de sites (gallo-romain, médiévaux, Renaissance, liés à la seconde guerre mondiale, ...) et monuments emblématiques (Moyen-âge, Renaissance, XIX et XXème siècle).

Cette culture commune doit lui permettre de comprendre l'histoire de sa région, de son pays, de développer sa culture et de s'ouvrir.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement + participation éventuelle des familles

Action n° 2 : Favoriser la pratique des langues vivantes étrangères

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Appréhension des langues vivantes étrangères et démobilisation assez rapide de certains élèves.

Objectifs :

- Dialoguer sous de multiples formes avec des représentants de différents pays afin de parfaire la pratique des langues vivantes étrangères ;
- Développer une ouverture sur le monde et sa culture ;
- Découvrir des modes de vie non francophones.

Présentation de l'action :

- Accueillir au sein de l'établissement un ou plusieurs assistants en langue étrangère ;
- Participer à la journée de l'Europe ;
- Développer un club Europe au sein de l'établissement ; visionner des films en version originale ;
- Mettre en place une correspondance avec des collégiens d'autres pays (lettres, e-mails, vidéos, ...)
- Développer des appariements avec des établissements européens et les concrétiser par des séjours linguistiques (immersion dans une culture différente).

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement + participation éventuelle des familles

Action n° 3 : Organiser un festival artistique

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

De nombreux élèves pratiquent une activité artistique ou souhaitent en pratiquer une.
Bon investissement des élèves dans les pratiques artistiques.

Objectifs :

- Favoriser la pratique artistique tout au long d'une année scolaire ;
- Valoriser les compétences acquises dans l'établissement et en dehors.

Présentation de l'action :

En partenariat avec le FSE et en association avec le carnaval réalisé par les écoles primaires de Livarot, il s'agit de permettre aux élèves volontaires :

- D'effectuer des numéros artistiques (musique, danse, théâtre, ...) aux élèves de Livarot (maternelles, primaires, collège) ;
- De participer à l'organisation de l'événement.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement + FSE

Action n° 4 : Développer les pratiques artistiques et culturelles au quotidien

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Accès difficile ou inexistant à la culture et à ses pratiques en dehors du collège.

Objectifs :

- Développer les pratiques culturelles ;
- Permettre l'accès aux différentes formes d'art.

Présentation de l'action :

Activités théâtrales :

- Mise en place d'un atelier théâtre avec réalisation d'un spectacle en fin d'année scolaire ;
- Etre spectateurs de représentations théâtrales (en Français ou en langues étrangères) ;

Activités musicales :

- Participer à des festivals (festival chorales) ou en organiser ;

Pratiques artistiques au sein de clubs (calligraphie, danse, scrapbooking, dessin, mangas, origami, ...) ou lors de sorties pédagogiques

Mettre en œuvre un parcours d'Education Artistique et Culturel cohérent du CP à la 3^{ème}.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Budget établissement + FSE + subvention rectorat

Axe 5 : Communiquer

Action n° 1 : Favoriser la coéducation avec les responsables légaux

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Besoin d'un lien renforcé avec les familles.
Coéducation insuffisante entre l'établissement et les responsables légaux.

Objectifs :

- Présenter le collège et expliciter le fonctionnement de la Vie scolaire, droits et devoirs de l'élève, exigences des équipes pédagogiques, outils informatiques de communication avec les familles ex : ENT) ;
- Echanger avec les responsables légaux sur les méthodes de travail, le comportement, les résultats scolaires ;
- Accroître la participation des responsables légaux aux différentes instances
- Choix concerté, motivé et raisonné de l'orientation.

Présentation de l'action :

- Organiser une réunion de rentrée à tous les niveaux ;
- Organiser des rencontres individuelles parents/professeurs afin de remettre les bulletins périodiques et de fin de cycle :
 - 6^{ème} : 4 rencontres institutionnelles (présentation des équipes, bilans trimestriels et annuel) ;
 - 5^{ème} / 4^{ème} : 3 rencontres institutionnelles (bilan intermédiaire 1^{er} trimestre et bilans trimestriels) ;
 - 3^{ème} : 4 rencontres institutionnelles (présentations des enjeux de 3^{ème}, bilans trimestriels et entretien liés à l'orientation) ;
 - Rencontrer régulièrement les responsables légaux ou de tutelle pour bâtir une relation de confiance entre adultes dans le cadre d'un suivi éducatif et pédagogique renforcés des élèves.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 2 : Faire du carnet de liaison un véritable outil de communication avec les familles

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

- Pertes occasionnelles, dégradations.
- Refus de présenter le carnet de liaison
- Plusieurs parents ne signent pas régulièrement le carnet, voire ne le consultent pas.
- Trop faible utilisation des pages prévues pour la prise de rendez-vous avec les membres de la communauté éducative.

Objectifs :

- Chaque élève doit être systématiquement être en possession de son carnet de liaison et l'avoir en permanence dans la journée
- Chaque élève doit considérer le carnet de liaison comme un véritable passeport ;
- Inciter-les parents à le consulter régulièrement et à l'utiliser judicieusement ;

Présentation de l'action :

- Vérifier systématiquement que tout élève dispose bien de son carnet à la grille lors de son entrée dans l'établissement ;
- Le présenter régulièrement aux responsables légaux pour signature ;
- Veiller à la mise à disposition du carnet de liaison sur la table par chaque lorsqu'il est dans une activité encadrée par un adulte ;
- Responsabiliser les élèves afin qu'ils prennent soin leur carnet (maintenir le carnet de liaison en bon état, sans le décorer ou le dégrader et y faire figurer toutes les informations transmises par l'établissement ;

Moyens spécifiques mobilisés :

Financements éventuels (source et montant) :
Budget établissement

Action n° 3 : Utiliser l'ENT comme source d'informations et d'échanges

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Trop peu de comptes parents activés.

Difficultés de connexion alors que l'outil est opérationnel.

Stratégies pédagogiques auprès des élèves à développer.

Objectifs :

- Intensifier l'activation des comptes.
- Cibler le contenu des informations (élèves/parents).
- Donner à l'Educ de Normandie sa fonction de portail.
- Augmenter le nombre de visites, d'échanges, d'informations et de contenus.

Présentation de l'action :

- Présenter l'ENT aux responsables légaux en début d'année et éditer un dépliant informatif sur l'ENT ;
- Activation des comptes élèves de 6ème et des nouveaux arrivants encadrés par les professeurs principaux ;
- Former à l'utilisation de l'ENT à la demande pour les enseignants.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

Action n° 4 : Communiquer autour des actions menées

Personnels constituant l'équipe de mise en place et de suivi de l'action :

Communauté scolaire

Constat motivant l'action :

Manque de communication des actions menées envers l'extérieur.

Objectifs :

- Avoir une communication extérieure régulière.
- Faire du site Internet de l'établissement une véritable vitrine des actions menées.
- Augmenter le nombre de visites, d'échanges, d'informations et de contenus.

Présentation de l'action :

- Chaque action, chaque projet doit faire l'objet d'une communication dans la presse locale et au niveau des autorités de tutelle ;
- Site internet moderne, complété régulièrement par les élèves pour présenter leurs travaux (éventuellement associé à un blog) ;
- Mise en place de reportages effectués par les élèves afin de constituer des « mini-dossiers de presse » concernant les projets menés.

Moyens spécifiques mobilisés :

Heures d'enseignement :

Financements éventuels (source et montant) :

IMP référent numérique

Evaluation du projet d'établissement

FICHE BILAN PROJET D'ETABLISSEMENT

Action :

Porteur de l'action :

Objectifs :

Présentation de l'action :

Moyens utilisés :

Heures d'enseignement :

Financements (source et montant) :

Bilan :

Compétences améliorées et objectifs atteints :

- Scolaires

- Comportementales

Compétences et objectifs non atteints (et pour quelles raisons)

L'action doit-elle être reconduite ?

Oui (quelles sont les éventuelles modifications à apporter ?)

Non

Conclusion

Ce projet d'établissement est un projet ambitieux dans lequel le rôle de chacun sera essentiel. Il n'a pas la prétention de faire une présentation exhaustive des actions pédagogiques menées au collège Fernand LÉGER, mais plutôt de donner le cap d'une politique éducative concertée et cohérente.

La mise en œuvre de ce projet passera obligatoirement par un engagement fort de tous les personnels mais aussi des partenaires, des élèves et de leurs responsables légaux.

Le collège Fernand LÉGER est le reflet des jeunes qui y sont scolarisés et des personnels qui y travaillent. Prenant appui sur les valeurs de sérieux, de travail, de persévérance, de tolérance et de respect mutuel, chacun a le devoir de :

- donner le meilleur de lui-même afin de réussir ;
- contribuer à la bonne image de l'établissement, celle d'un collège où il fait bon vivre et s'épanouir, travailler et étudier dans le respect et la tolérance.

